

Image not found or type unknown



Conditions générales d'achats

Par **pinee**, le **26/05/2010** à **11:04**

Bonjour, je souhaite savoir si il est obligatoire pour une entreprise de mettre en place des conditions générales d'achats ? je souhaite savoir si ce sont les conditions générales de vente qui prévalent sur les CGA ou l'inverse ? Est il possible d'établir des conditions particulières liées aux achats plutôt que d'établir des CGA ? ces conditions particulières peuvent elles prévaloir sur les CGV ? d'avance merci de votre réponse, vous pouvez éventuellement me mettre en relations avec des contacts qui pourraient éventuellement m'être intéressants. Cordialement